

## Examen des connaissances appliquées des agent(e)s de marques de commerce

L'*Examen de connaissances* appliquées de l'agent(e) de marques de commerce évalue les compétences que doit posséder l'agent(e) de marques de commerce qui sont spécifiés dans le document [compétences techniques du Collège des agents de brevets et des agents de marques de commerce](#). Le tableau ci-dessous précise le pourcentage de questions par domaine et énumère les critères de rendement du profil de compétences techniques associés à chaque domaine. Les agents en formation peuvent utiliser les informations ci-dessous pour les aider à se préparer à l'examen de connaissances appliquées des agent(e)s de marques de commerce, mais il leur est conseillé de consulter les documents suivants [compétences techniques du Collège des agents de brevets et des agents de marques de commerce](#) et [les spécifications de l'examen](#) pour des informations complémentaires.

Domaine de compétences	% des notes	Les critères de rendement
Enregistrabilité	25 % (+/- 7 %)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Planifier une recherche de marque de commerce</li> <li>Interpréter les résultats d'une recherche</li> <li>Évaluer le caractère distinctif</li> <li>Évaluer la probabilité de confusion</li> <li>Évaluer le caractère descriptif</li> <li>Évaluer le droit à l'enregistrement</li> <li>Identifier, compte tenu d'un ensemble de faits, les zones de conflit possibles avec des tiers</li> <li>Identifier, compte tenu d'un ensemble de faits, les marques de commerce interdites</li> <li>Identifier, compte tenu d'un ensemble de faits, les objections techniques potentielles</li> </ul>
Stratégie	25% (+/-7%)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Découvrir les buts et les objectifs du client</li> <li>Identifier, compte tenu d'un ensemble de faits, les types de protection de la propriété intellectuelle disponibles, y compris les types de marques de commerce</li> <li>Donner un aperçu, compte tenu d'un ensemble de faits, des coûts et les avantages de la protection des marques de commerce</li> </ul>

Domaine de compétences	% des notes	Les critères de rendement
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Donner un aperçu, compte tenu d'un ensemble de faits, des échéanciers pratiques et stratégiques</li> <li>• Analyser les situations relatives à l'emploi d'une marque de commerce</li> <li>• Analyser les situations relatives à la propriété d'une marque de commerce, à l'octroi de licences ou au transfert de droits</li> <li>• Évaluer le risque d'invalidation d'un enregistrement</li> <li>• Identifier, compte tenu d'un ensemble de faits, lorsqu'une nouvelle demande ou une demande de prorogation d'un état déclaratif des produits ou services est souhaitable</li> <li>• Identifier, en fonction d'un ensemble de faits, des stratégies pour rendre une marque enregistrable</li> <li>• Identifier, compte tenu d'un ensemble de faits, les moyens pratiques de gérer un portefeuille pour la protection nationale et internationale</li> <li>• Identifier, compte tenu d'un ensemble de faits, les limites du secret professionnel de l'agent(e)</li> </ul>
Poursuites	25% (+/-7%)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyser l'historique d'un dossier de marque de commerce</li> <li>• Classifier les produits et services</li> <li>• Rédiger un état déclaratif des produits et services</li> <li>• Répondre à un rapport d'examen</li> <li>• Soutenir l'élaboration et la négociation du consentement et les accords de coexistence</li> <li>• Gérer une poursuite au Canada dans le contexte d'un portefeuille mondial</li> </ul>
Opposition et procédure en vertu de l'article 45	25% (+/-7%)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Évaluer si un enregistrement est susceptible d'être radié ou modifié en raison d'un défaut d'emploi</li> <li>• Évaluer les motifs d'opposition</li> <li>• Identifier, compte tenu d'un ensemble de faits, les lacunes dans les éléments de preuve</li> <li>• Préparer les requêtes officielles</li> <li>• Gérer la collecte, l'évaluation et la préparation des éléments de preuve</li> </ul>

Domaine de compétences	% des notes	Les critères de rendement
		<ul style="list-style-type: none"><li>• Mener des contre-interrogatoires, selon le cas</li><li>• Mener des audiences orales, selon le cas</li><li>• Préparer les observations</li><li>• Négocier les règlements, selon le cas</li></ul>